

Le journal du CHSCT

Compte-rendu CGT de la réunion ordinaire du 19 mars 2013

Astreinte du Weekend :

Lors de ce CHSCT, le DUO nous a présenté les pistes de réflexion sur l'astreinte qui aura pour but de remplacer les dimanches actuels.

Pour la Direction, le roulement actuel du dimanche ne répond pas aux besoins de leur « clients » tant au niveaux de la charge de travail que de la disponibilité du matériel.

Après avoir débattu longuement sur le sujet voici les premières pistes envisagées :

1 responsable d'équipe, 1 FR, 1 Dép, 2 FRET/INFRA, 1 BCE, 2 UE et 3 RA/Levage seraient d'astreinte tous le weekend. Le déclenchement se ferait entre 7h50 et 16h13, sous couvert du cadre d'astreinte afin de traiter des **EC et des rattrapages des aléas en fonction des disponibilités des parcs (Chantier ventilo, ...)**.

La maintenance préventive ne serait pas réalisée sur ce dispositif.

Pour le samedi :

- Seul le **dépanneur et le freiniste** serait amené à sortir pour des interventions sur site extérieur.

Pour la CGT, ces sorties doivent se faire **impérativement à deux agents** et sur **des dépannages simple**. De plus la CGT a demandé que le périmètre d'intervention **ne dépasse pas notre région (PSL à Mantes la Jolie)**.

- Les **3 agents RA/Levage**, sortiraient pour réaliser de la **Réparation Accidentelle et non pour des opérations programmées**.

Pour la CGT, ce dispositif n'est pas forcément utile vu le peu de sorties envisagées (environ 1 par mois).

Pour le Dimanche :

- Le **responsable d'équipe et l'agent BCE**, auraient une **sortie systématique sous l'atelier**, afin de traiter les **BS et la vérification des Semelles**.
- Les **autres agents** sortiraient pour faire **des interventions sous l'atelier** si le cadre d'astreinte les sollicite.

Le DUO nous a précisé que dans le cas où un cheminot sortirait d'astreinte le samedi et le dimanche il serait en repos le lundi.

En vu des informations qui nous sont communiquées pour l'astreinte du samedi (environ 1 sortie par mois), nous nous interrogeons **sur le bien fondé de cette mise en place**. De plus nous nous demandons le « **véritable objectif** » de cette astreinte et des dérives possible.

Les mandatés au CHSCT viendront vous rencontrer afin que nous travaillions

ensemble sur ce dossier.

Veilles de fête sous Haute tension

A l'initiative du Président du CHSCT, la question de l'heure de veille de fête est débattue en CHSCT.

La discussion est vite « montée » lorsque le **DUO a décidé de supprimer cette heure** sauf pour Noël et Jour de l'an.

Nous lui avons rappelé l'histoire de cet acquis Nationale et ce pourquoi nous le préservons. Le président, sous prétexte que **les cheminots partaient à 15h sans finir leurs visites**, a maintenu sa décision.

Nous lui rappelons que cet accord de 1980 transformait « l'heure de banque » en « heure veille de fête » lorsqu'il y a eu une évolution technique de virement automatique des paies des cheminots sur leur compte.

La CGT a toujours maintenu cet acquis et c'est pourquoi elle ne pouvait valider une telle décision.

Le DUO a décidé donc d'autoriser les départs des cheminots à 15h, veille de fête sous condition d'être autorisé par leur DPX et si le travail est terminé.

Seul Noël et jour de l'an seront considérés veille de fête sans conditions !!!



Compte-rendu CGT de la réunion ordinaire du 19 mars 2013

Pas D'AUTORISATION/HABILITATION**= pas de BOULOT**

Le CHSCT a proposé à la Direction de remettre en place dans chaque équipe le suivi des Autorisations/Habilitations nominative. Ce tableau permettra à chaque cheminot (exécution, maîtrise ou cadre) de savoir ce qu'il a droit de faire ou non. Cette mise en place pourra servir également à alerter quand le cheminot arrive à son renouvellement.

Le DUO a également rappelé que les cheminots ne doivent pas intervenir s'ils n'ont pas d'Autorisation/Habilitation.

Cohésion Maintenance/Mouvement

L'arrivée d'une nouvelle Direction sur Achères a l'air de donner un bain d'air frais sur le site.

Une volonté du travail « **ENSEMBLE** » émane tant coté mouvement que de la maintenance.

Plusieurs axes pour continuer ce travail sont en étude :

- Mise en place des taquets,
- Libération du produit (surtout quand lionne ne fonctionne pas)
- Prise en compte des placements des machines sous l'atelier à J+1 (afin d'éviter au mieux les manœuvres parasites).

De plus la mise en place des 1m50 entre les engins moteurs quand le besoin s'en fait ressentir va être applicable à partir du mois d'avril 2013.

Un travail sur la **procédure de coupure caténaire est également en cours** afin de pouvoir intégrer dans celle-ci « la communication au répartiteur et au CM de la coupure électrique sur les voies ».

Locaux d'équipe pour qui ?

Le réaménagement des locaux d'équipe initié en 2012 par Mr LAMBERT et le CHSCT, à été figé par son successeur, Mr LOISON.

Au cours de ce CHSCT et parce que la CGT est impatiente d'avancer sur ce dossier, le DUO nous a présenté son projet en précisant ses objectifs motivant ce réaménagement, à savoir :

- Suppression des mezzanines,
- Agrandissement du local répartition afin d'intégrer le Coordinateur de Production,
- Regroupement des unités (en conservant les équipes),
- Local détente.

Les plans fournis en séance détaillent ce projet.

Sur les mezzanines, la CGT est en désaccord car c'est un espace demandé et créé par les cheminots, selon leurs besoins et surtout c'est un lieu qui leurs appartient.

Nous suggérons de ne pas modifier l'emplacement de ces deux équipes, mais cela n'empêche pas de les rénover.

Par contre, nous sommes d'accord pour que le local du répartiteur s'agrandisse coté dépanneur, sans toucher au local IO, et proposons que ceux-ci soient relogés au dessus.

Pour les équipes OR/TEF et BCE, nous proposons qu'elles soient agrandies en prenant chacune une partie du local rangement des pièces de l'unité électrique.

L'étude n'est pas terminée et pour étayer nos suggestions, nous envisageons de passer dans les équipes pour recueillir vos avis.

Ponts de mai : fais ça s'il te plait !!!

Dans une démarche dites de maintient du service public le DUO a projeté de mettre en place une astreinte le 9 mai et 20 mai prochain.

Cela aurait pour but de traiter des EC principalement sur les BB15000 et BB27300. Ce dispositif serait composé d'un agent Frein, d'un agent dépanneur, d'un agent BCE, d'un agent UE et un Fret/Infra (spé TH). Cette astreinte serait déclenché uniquement par le cadre d'astreinte matériel sur l'amplitude de 7h50 à 16h13 et composée de volontaires.

La CGT, s'interroge sur le bien fondé de cette mise en place, car les années précédentes aucuns dispositifs de ce type n'avaient lieu d'être. Le travail de nuit suffisait pour absorber cette charge.

Suite à nos interventions, un dispositif allégé serait surement mis en place mais que pour le lundi 20 mai 2013.

La CGT a exigé qu'un REX nous soit fourni lors du CHSCT de juin 2013.

Le réseau d'air et les raccords STAUBLI

Toute la tuyauterie du réseau d'air va être réalisée, les mandatés CGT au CHSCT ont demandés que sur cette rénovation soit intégré de nouveaux piquages d'air afin de faciliter les interventions (exemple avec les pompes à graisse,...).

Pour ce faire les membres du CHSCT vont venir vous rencontrer d'ici la semaine 14, afin de réaliser une expression de besoin.

Pour les raccords STAUBLI, les IO vont commencer les interventions à partir du 2^{ème} trimestre 2013. C'est travaux ce feront le WEEKEND afin de ne pas péjorer la production.

Compte-rendu CGT de la réunion ordinaire du 19 mars 2013

QVT = Quelle Vie Tu mènes !!!

Suite aux deux précédentes enquêtes QVT réalisées aux IO et à INFRA/FRET impulsée par la CGT, aucun compte rendu n'a été présenté aux cheminots concernés.

A quoi cela a donc servi à part perdre du temps ???

Les cheminots se sont prêtés volontiers à cet exercice en pensant avoir des pistes d'amélioration dans leur quotidien.

Le bilan réalisé en CHSCT est loin des attentes que la CGT espérait. **Aucun plan d'action n'a été envisagé par le pôle QVT (spécialiste dans ce domaine).**

Malgré tout, la CGT en accord avec le DUO va proposer un plan d'action local en lien avec le contenu des comptes rendus.

Suite à ce mauvais retour d'expérience, la CGT avec le DUO ont décidé de reporter au second semestre la possibilité de réaliser un autre diagnostic au sein de l'Unité Transverse.

Travaux

De gros chantiers sont annoncés pour l'année 2013. Certains sont bien partis comme l'aire de retournement mais beaucoup d'autres sont à venir :

Rénovation du Parking, nous en savons très peu, si ce n'est que le dossier est en charge de la DTIRP, l'étude et le chiffrage sont apparemment fait.

Maintenant il va être important de savoir comment cela va se dérouler pour s'organiser sachant que la plupart des Cheminots du sites viennent en voiture et que les travaux sont censés débuter en Mai ...2013.

La dépollution du relais diesel est gérée par la direction Infra, l'étude est encore en cours pour déterminer les méthodes de dépollution et normalement l'organisation sera définie entre le Technicentre et la maîtrise d'œuvre pour débuter au mois d'août ...

Le résinage des voies 8 et 9, la rénovation de l'éclairage des fosses et passage Tri 400V est prévu entre avril et septembre 2013.

Dans les vestiaires, les travaux des douches pour changer les vieilles colonnes en inox contre de magnifiques ensembles avec porte-savon intégré commenceront au début du second trimestre. De nouveaux tabourets remplaceront enfin les anciens et plus tard même les portes seront remplacées par des modèles en plastiques, moins sensibles à l'humidité

Surveillance Médicale Renforcée pour le travail de Nuit :

Suite à la mise d'un nouveau décret depuis le 1^{er} juillet 2012 à la SNCF, les visites quelles soient renforcées ou annuelles sont passées sur une périodicité de 24 mois au lieu de 12 mois.

Mais ce décret n'a pas eu que cet impact pour la surveillance des cheminots.

Celui-ci a également changé des catégories de Surveillance médicale Renforcée comme pour « travaux en équipes alternantes effectués de nuit en tout ou en partie » a été modifié « travail de nuit (RH0077) » ce qui peut encore une fois exclure des cheminots de ces visites médicales.

Avec cette modification seuls les cheminots étant au Régime de Travail C sont concernés.

Le constat de la CGT et du médecin du travail sont le même sur ce sujet : **C'est une erreur d'avoir modifié la dénomination de cette catégorie, car les cheminots réalisant du décalés et n'étant pas au Régime de travail C n'auront plus de suivi.**

Mais la CGT a quand même avancée sur ce dossier, car lors des Tables Ronde nationale sur ce sujet et avec l'appui de milliers de signatures, la Direction à repassé les visites pour le travail de nuit à 12 mois au lieu de 24 mois.

Mais de grande chose reste encore à conquérir pour revenir à une médecine de travail de proximité afin d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Surveillance Médicale Renforcée :

Au sujet du Bruit, les mandats CGT au CHSCT avec l'appui du médecin du travail avait demandé qu'une étude dans ce domaine soit réalisée sous l'atelier en prenant en compte les nouvelles normes.

Cela devrait être réalisé sur l'année 2013.

Au sujet Vibration mécanique, les mandats CGT au CHSCT avec l'appui du médecin du travail ont demandé que tous les agents utilisant plus de 20% de leurs temps des outils à vibration (dixit le médecin de travail) soient mis en Surveillance Médicale Renforcée pour ce risque.



Compte-rendu CGT de la réunion ordinaire du 19 mars 2013

Appel au volontaire

Un appel aux volontaires est demandé dans le cadre de la réactualisation de la consigne incendie du dépôt d'Achères.



WE WANT YOU!

Les agents intéressés se verront proposer une formation dans le but de devenir « chargé d'évacuation », leurs missions consisteront, dans le cas d'un incendie, à guider les évacués et, sans mettre sa vie en danger, à vérifier qu'il n'y a plus personne dans son secteur.

Le centre essieux de Montigny-lès-Metz doit vivre

Le 14 février, la Direction de la SNCF a annoncé la fin du projet de privatisation de l'UO de Montigny-Lès-Metz. Pendant 18 mois, les cheminots de ce site ont refusé la vente de leur outil de production et de leur savoir-faire. En mesure de représailles, la Direction programme une fermeture « politique et stratégique ».

Le Directeur du Matériel refuse de se confronter à nos chiffres sur les essieux à réparer nationalement pour une meilleure répartition de la charge. Il souhaite toujours réduire l'outil productif (atelier, installation, outillage...) pour augmenter sa rentabilité : quitte à sous-traiter une partie de charge et faire appel à l'intérim.

Cheminots, pour notre avenir, pour le service public, mobilisons-nous le 26 mars 2013 à Metz symbole de résistance face aux attaques de nos Directions à nous privatiser.

Je souhaite :

- prendre contact
- me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Date de naissance :/...../.....

Etablissement :

Bulletin à remettre à un militant CGT ou à renvoyer à la Fédération CGT des Cheminots - 263, rue de Paris - Case 546 - 93515 Montreuil Cedex

Ce bulletin est aussi disponible en ligne sur notre site internet : www.cgtcheminot.fr

